

Bulletin bibliographique 40 Juillet-Août 2010

Retraite Financement

Rapport d'information fait au nom de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (MECSS) de la commission des affaires sociales sur le rendez-vous 2010 pour les retraites / DEMONTES Christiane/LECLERC Dominique.

Paris : Sénat (Rapport d'information, 461), 2010, 391 p.

Retenu comme thème de travail principal par la Mecss, l'avenir du système de retraite français fait l'objet de ce rapport d'information. Après un rappel des caractéristiques du système actuel, des réformes qui ont jalonné son histoire et de sa situation financière, la Mecss explore les pistes susceptibles de rétablir un équilibre financier et un pacte intergénérationnel mis à mal : examen de tous les paramètres, prise en compte de l'ensemble des leviers recettes disponibles, mise en place d'interactions réelles entre politique de l'emploi et évolution des régimes de retraite.

<http://www.senat.fr/rap/r09-461-2/r09-461-21.pdf>

Réformer les retraites : quelles solutions progressistes ? / FERRAND Olivier/LENSEIGNE Fabrice / Terra Nova.

Paris : Terra Nova, 2010, 71 p.

La fondation Terra Nova a élaboré huit propositions afin de sauver le système de retraite français tout en s'appuyant sur trois principes fondateurs : la justice sociale, la transparence et la crédibilité. Elle propose d'abord des évolutions paramétriques : alignement de la fiscalité des retraités aisés sur celle des actifs, taxation des niches sociales, taxation des revenus du capital, augmentation progressive de la durée de cotisation à partir de 2020, réforme indispensable du marché du travail. Terra Nova préconise également une réforme systémique pour remédier à l'opacité du système actuel via une meilleure information, tout en réduisant les inégalités intergénérationnelles et en tenant compte des désirs personnels de chacun.

<http://www.tnova.fr/images/stories/publications/essais/retraites/retraites%20-%20rapport%20terra%20nova%20-%20version%20finale.pdf>

Retraite Retraites en Europe et dans le monde

La Cristallisation des pensions de retraite britanniques devant la Cour européenne des droits de l'homme / ROMAN Diane.

In : Dalloz - Revue de droit sanitaire et social, 3, mai-juin 2010, 13 p.

La Grande chambre de la Cour européenne a rendu un arrêt remarqué relatif à la situation des retraités britanniques. L'affaire mettait en cause le fonctionnement du *National Insurance* : les requérants, retraités britanniques expatriés, se plaignaient du refus des autorités nationales de revaloriser leurs pensions de retraite à compter du moment de leur installation dans certains pays du Commonwealth. L'arrêt était très attendu par les spécialistes français, tant le raisonnement suivi a des conséquences sur le versement de certains droits à prestations prévus par le droit français. La décision rendue porte principalement sur le principe de non discrimination dans la jouissance du droit de propriété.

How to close the Funding Gap in Dutch Pension Plans? Impact on Generations (Comment faire pour combler le déficit des fonds de pension néerlandais? Impact sur les générations)

/KORTLEVE Niels/PONDS Eduard.

Boston : Center for retirement research, Boston College (Center for Retirement Research Issue in Brief, 10-7), 2010, 5 p.

Les promoteurs de fonds de pension aux Pays-Bas sont confrontés à leur deuxième problème de financement de la décennie, celui-ci plus sévère que le premier. À la suite de la crise économique en 2008-2009, les niveaux de financement de la plupart des fonds sont en dessous du seuil de 105% fixé par le superviseur néerlandais, De Nederlandsche Bank, qui prévoit la récupération des taux de couverture minimum dans les cinq ans. Cependant, sauf à profiter d'une reprise des marchés financiers, la façon de combler les déficits n'est pas encore déterminée ni la façon dont la charge de tous les ajustements nécessaires sera répartie entre les travailleurs et les retraités.

Ce *Brief* décrit l'évolution des fonds de pension néerlandais au cours des dix dernières années. Il traite ensuite de l'impact de la crise économique récente sur les fonds de pension. Puis il examine les implications des différentes options de politique de partage des risques entre les générations et les améliorations à apporter lors des réglages de solvabilité.

http://crr.bc.edu/images/stories/Briefs/ib_10-7.pdf

Les Pensions du premier pilier en Belgique à la veille du vieillissement démographique : une analyse du système actuel et de son adéquation /DE VIL Greet.

Bruxelles : Bureau fédéral du Plan, 2010, 32 p.

Cette étude décrit le système des pensions légales en Belgique. La première partie fait le tour d'horizon des pensions et propose une analyse détaillée de l'actuel premier pilier des pensions en termes de bénéficiaires et de leurs allocations moyennes en 2008. La deuxième partie analyse la capacité du système à atteindre ses objectifs sociaux : évolution du bien-être, lutte contre la pauvreté. L'étude démontre l'adéquation des pensions du premier pilier s'agissant du maintien d'un revenu raisonnable et de prévention de la pauvreté.

http://www.plan.be/admin/uploaded/201004291034070.wp201004_fr.pdf

La Réforme des retraites /PALIER Bruno.

Paris : PUF (Que sais-je ?, 3667), 2010, 126 p.

Dans une première partie, l'auteur effectue un rappel de la construction des systèmes de retraite des pays développés qu'il classe en quatre grands groupes. Il présente ensuite les défis auxquels ils sont confrontés dans les nouveaux contextes démographique, économique et social. La troisième partie est plus particulièrement consacrée à la convergence internationale vers un modèle à plusieurs piliers promu par la Banque mondiale et relayé par les institutions européennes et qui accorde une place grandissante aux régimes privés financés en capitalisation. La quatrième partie propose une analyse des réformes intervenues à partir des exemples allemand, britannique, italien, néerlandais et suédois. Enfin, la cinquième partie se penche sur le cas de la France en le situant dans son contexte européen.

Social Security: Vital Retirement Security for 35 Million Women and Men (La Sécurité sociale : une sécurité pour la retraite de 35 millions de femmes et d'hommes) /AYES Jeff/HARTMANN Heidi/LEE Sunhwa.

Heidi/LEE Sunhwa.

Washington : The Institute for Women's Policy Research, 2010, 10 p.

Cette note examine les principales sources de revenus des américains âgés - revenus, prestations sociales, régimes de retraite et patrimoine-. Il apparaît qu'après l'âge de 65 ans la sécurité sociale est la principale source de revenu des hommes comme des femmes : plus de 85% des femmes et des hommes sont concernés. Au cours de leur retraite, les femmes font face à une plus grande insécurité financière, elles sont plus susceptibles que les hommes d'être veuves et de vivre seules. Elles ont donc davantage recours à la sécurité sociale.

<http://www.politiquessociales.net/IMG/pdf/D487SSVital.pdf>

Une première comparaison des droits à pension des ménages français et américains /DURANT Dominique/FREY Laure.

Paris : Banque de France (Document de travail, 280), 2010, 31 p.

Ce rapport étudie l'influence du système de retraite sur les comportements des ménages en matière d'épargne et de constitution de patrimoine. A cette fin, deux systèmes de retraite très éloignés dans leur structure sont comparés : celui de la France et celui des Etats-Unis. Les résultats laissent apparaître que les ménages semblent peu tenir compte des droits à pension qu'ils acquièrent dans le système par répartition pour déterminer le montant du patrimoine qu'ils s'efforcent d'accumuler.

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/ner/DT280.pdf>

Protection sociale En Europe et dans le monde

Protection sociale des migrants : règlements (CE) 883/2004 et 987/2009 (2^{ème} partie) /ROGER Françoise.

In : Francis Lefebvre - Bulletin social, 2010-6, juin 2010, 10 p.

La modernisation des règlements communautaires de sécurité sociale est entrée en vigueur le 01/05/2010. Cette étude détaille les nouvelles règles de coordination. La deuxième partie, publiée dans ce numéro, est consacrée à l'incidence des nouveaux textes sur les droits aux prestations et sur diverses mesures telles que la répétition de l'indu et le recouvrement forcé des cotisations et la coopération entre institutions.

Marché du travail Evolution de la population active

Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} trimestre 2010 : résultats définitifs /DUBREU Nathalie.

In : Dares - Indicateurs, 35, juin 2010, 8 p.

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84% des salariés travaillent à temps complet au premier trimestre 2010. Pour 11,2% d'entre eux, le temps de travail est décompté sous la forme d'un forfait en jours. Pour les autres, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est de 35,6 heures. Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés croît de +0,7% au premier trimestre 2010, soit de +1,8% sur un an.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2010-035.pdf>

Activité féminine et composition familiale depuis 1975.

In : Dares - Analyses, 27, mai 2010, 12 p.

Depuis 1975, le taux d'activité des femmes n'a cessé d'augmenter. En 2008, 84% des femmes entre 25 et 49 ans sont actives, en emploi ou au chômage. Leur activité varie en fonction du nombre et de l'âge des enfants présents dans le foyer, de leur situation maritale et de leur niveau de qualification.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2010-027-2.pdf>

Les Conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions /LACROIX Stève.

In : Insee Première, 1295, mai 2010, 4 p.

Les régions du Nord-Est ont été les plus touchées par la crise économique (perte d'emplois supérieure à 5% contre 3,6% au niveau national). Celles du Sud ont été relativement épargnées car leur activité est surtout orientée vers le tertiaire. En Ile-de-France, l'impact a été modéré. La progression du chômage (+ 2,4 points entre début 2008 et fin 2009) a touché l'ensemble des départements, mais de manière inégale.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1295/ip1295.pdf>

Marché du travail Carrières et salaires

Panorama des mobilités professionnelles des cadres : enquête réalisée auprès de plus de 15 000 cadres du privé / Apec.

Paris : Apec, 2010, 74 p.

Réalisée auprès de 15 000 cadres du secteur privé, cette étude a pour objectif de cerner les différents aspects de la mobilité des cadres : mobilité interne ou externe, volontaire ou subie, effective ou envisagée. Dans un marché de l'emploi dégradé, 4 cadres sur 10 ont connu une mobilité professionnelle ; 5% ont changé d'entreprise en cours d'année, 19% ont connu un changement dans leur entreprise. L'étude s'est également intéressée à l'opinion des cadres sur leurs conditions d'emploi avant et après changement.

Marché du travail En Europe et dans le monde

L'Emploi des personnes handicapées en Allemagne et en France /MILANO Serge.

In : Dalloz - Revue de droit sanitaire et social, 2010-2, mars/avril 2010, 18 p.

L'obligation d'emploi des personnes handicapées obtient de meilleurs résultats en Allemagne qu'en France. Cet article analyse plusieurs aspects du sujet : le champ de l'obligation d'emploi, la mise en œuvre de l'obligation d'emploi et les moyens et les actions de la politique de l'emploi. La volonté de faire prévaloir le travail sur l'assistance, le rôle de l'Etat fédéral et l'engagement des entreprises et des syndicats et des associations, expliquent, sans doute, le relatif succès de l'Allemagne.

Etude comparative sur les pays européens ayant un taux d'emploi des seniors élevé /ALLEGRE Guillaume/CORNILLEAU Gérard/CREEL Jérôme,...

Paris : OFCE, 2007, 300 p.

Ce rapport compare divers pays européens qui connaissent un taux d'emploi élevé chez les seniors. Après une évaluation des structures productives et de leur impact sur le taux d'emploi de ces populations, le rapport se concentre plus spécifiquement sur la situation en France, au Danemark, au Royaume-Uni, en Suède, en Finlande et aux Pays-Bas.

Démographie Bilan démographique en Europe et dans le monde

Comment la population est-elle recensée dans les pays européens en 2010 ? /VALENTE Paolo.

In : Population et sociétés, 467, mai 2010, 4 p.

Les Nations unies recommandent que chaque pays réalise un recensement de la population au moins tous les dix ans. Certains pays sont amenés à repenser la manière de procéder et à s'éloigner de la pratique classique au profit de formes alternatives moins coûteuses et tirant partie des données déjà existantes. Sur 40 pays européens, cinq s'appuient sur leurs registres de population en 2010, la moitié utilisent toujours un recensement classique et la plupart des autres, adoptent une technique mixte. La France a sa propre méthode depuis 2004.

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1506/publi_pdf1_467.pdf